



16ème législature

Question N° : 301	De M. Philippe Pradal (Horizons et apparentés - Alpes-Maritimes)	Question orale sans débat
Ministère interrogé > Enseignement supérieur et recherche		Ministère attributaire > Enseignement supérieur et recherche
Rubrique >recherche et innovation	Tête d'analyse >Modèle économique 3IA Côte d'Azur	Analyse > Modèle économique 3IA Côte d'Azur.
Question publiée au JO le : 25/04/2023 Réponse publiée au JO le : 03/05/2023 page : 4000		

Texte de la question

M. Philippe Pradal attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'avenir du projet 3IA Côte d'Azur. Dans le cadre de la stratégie nationale pour l'intelligence artificielle (IA) annoncée par le Président de la République lors de la journée « *AI for Humanity* » le 29 mars 2018, un ambitieux programme national dédié à la recherche a été lancé le 28 novembre 2018 par la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et le secrétaire d'État chargé du numérique. À cette occasion, le chef de l'État a présenté une stratégie ambitieuse en faveur de l'intelligence artificielle, inspirée du rapport rédigé par le mathématicien et député Cédric Villani qui formule des propositions visant à permettre à la France de devenir un *leader* mondial de l'intelligence artificielle. Après examen par un jury international, le projet 3IA Côte d'Azur a été sélectionné et l'Institut national de recherche en sciences et technologie du numérique (INRIA) a démarré le 1er septembre 2019 sous la coordination de l'université Côte d'Azur, aux côtés du Cnrs, Inria, Inserm et Eurecom. En 2021, les discussions avec SKEMA Business School, qui avait manifesté son intérêt pour rejoindre le consortium 3IA, ont été finalisées. Le budget prévisionnel total de l'institut a donc évolué pour passer de 50 millions d'euros à 51,5 millions d'euros fin 2021, SKEMA apportant l'expertise et les moyens de son école dédiée à l'intelligence artificielle. Les contrats avec les industriels représentent un engagement d'investissement qui s'élève à 14,52 millions d'euros. En effet, il faut rappeler que le budget de 3IA Côte d'Azur est « prévisionnel » puisque conditionné pour un tiers à l'apport des entreprises partenaires. La part d'abondement attendue chaque année peut varier considérablement en fonction des apports entreprises qui seront retenus par l'ANR. C'est une contrainte significative que 3IA Côte d'Azur a, jusqu'ici, su intégrer à sa stratégie. Les activités de 3IA Côte d'Azur se répartissent autour de la recherche, de la formation et de l'innovation (partenariat avec des entreprises et transfert technologique), avec d'excellents résultats. Ce travail a été évalué à mi-parcours, au printemps 2022, par un jury international qui a salué l'ensemble des réalisations des 3IA et leur impact aux niveaux régional, national et international. Ce jury a émis un avis extrêmement positif et a recommandé une augmentation de leur budget. 3IA Côte d'Azur s'est même vu notifier par l'ANR une augmentation budgétaire de 3 millions d'euros lors de l'été 2022. En anticipation de sa pérennisation et afin de garantir la continuité des partenariats et des financements privés associés, 3IA Côte d'Azur a lancé dès ce premier trimestre 2023 un programme visant à créer de nouvelles chaires et à renouveler une partie des chaires existantes. En effet, les partenaires académiques et privés ne pouvant s'engager sans garantie sur une stratégie et un soutien pluriannuels, en particulier en matière de recrutements et de budget, il devient impératif que le devenir des 3IA au-delà de décembre 2023 soit connu le plus rapidement possible, de façon non seulement à poursuivre les efforts engagés mais aussi à développer à court terme de nouvelles collaborations en IA au niveau français. Compte tenu des résultats conformes aux objectifs de sa feuille de route et de la dynamique mise en place avec le secteur



industriel, il lui demande quelle suite sera donnée à 3IA Côte d'Azur, avec quel budget et surtout avec quel modèle économique.

Texte de la réponse

MODÈLE ÉCONOMIQUE DE L'INSTITUT 3IA CÔTE D'AZUR

M. le président. La parole est à M. Philippe Pradal, pour exposer sa question, n° 301, relative au modèle économique de l'institut 3IA Côte d'Azur.

M. Philippe Pradal. Dans le cadre de la stratégie nationale pour l'intelligence artificielle annoncée par le Président de la République en 2018, un ambitieux programme national dédié à la recherche a été lancé le 28 novembre 2018 par votre prédécesseur et le secrétaire d'État chargé du numérique. À cette occasion, le chef de l'État a présenté une stratégie volontariste en faveur de l'intelligence artificielle, inspirée du rapport rédigé par le mathématicien et ancien député Cédric Villani, qui formule des propositions visant à permettre à la France de devenir un leader mondial de l'intelligence artificielle.

Après examen par un jury international, le projet d'institut interdisciplinaire d'intelligence artificielle (3IA) Côte d'Azur a été sélectionné. Il a débuté le 1er septembre 2019, sous la coordination de l'université Côte d'Azur, aux côtés du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), de l'Institut national de recherche en sciences et technologies du numérique (Inria), de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) et d'Eurecom. En 2021, les discussions avec Skema Business School, qui avait manifesté son intérêt pour rejoindre le consortium 3IA, ont abouti. Le budget prévisionnel total de l'institut a donc évolué, passant fin 2021 de 50 à 51,5 millions d'euros, Skema apportant pour sa part l'expertise et les moyens de son école dédiée à l'intelligence artificielle. Par ailleurs, les contrats avec les industriels prévoient un engagement d'investissement qui s'élève à 14,52 millions.

En effet, comme pour tous les 3IA, le budget de l'institut Côte d'Azur est prévisionnel, puisqu'il dépend pour un tiers de l'apport des entreprises partenaires. La part d'abondement attendue chaque année peut varier considérablement en fonction des apports des entreprises, que l'Agence nationale de la recherche (ANR) retient et valide. Il s'agit d'une contrainte forte que 3IA Côte d'Azur a su jusqu'ici intégrer à sa stratégie. Ses activités se répartissent entre la recherche, la formation et l'innovation ; les partenariats avec des entreprises aboutissent à des transferts technologiques, avec d'excellents résultats.

Au printemps 2022, c'est-à-dire à mi-parcours, un jury international a évalué le travail accompli et a salué l'ensemble des réalisations des 3IA et leurs effets aux niveaux régional, national et international. Il a émis un avis très positif et a recommandé d'augmenter leur budget. À l'été 2022, l'ANR a même notifié à 3IA Côte d'Azur une augmentation budgétaire de 3 millions d'euros.

Afin de garantir la continuité des partenariats et des financements privés associés, 3IA Côte d'Azur a lancé dès le premier trimestre de 2023 un programme visant à créer de nouvelles chaires et à renouveler une partie des chaires existantes, anticipant ainsi la pérennisation du budget. En effet, les partenaires académiques et privés ne peuvent s'engager sans garantie sur une stratégie et un soutien pluriannuels, en particulier en matière de recrutements et de budget. Il est donc impératif que le devenir des 3IA après décembre 2023 soit connu le plus rapidement possible, de façon non seulement à poursuivre les efforts engagés, mais aussi à développer à court terme de nouvelles collaborations, au niveau français, dans le domaine de l'intelligence artificielle car le sujet est primordial pour notre souveraineté.



Étant donné les résultats de 3IA Côte d'Azur, conformes aux objectifs de sa feuille de route, et la dynamique créée avec le secteur industriel, quelle suite connaîtra-t-il, avec quel budget, et surtout selon quel modèle économique ?

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée de la jeunesse et du service national universel.

Mme Sarah El Haïry, secrétaire d'État chargée de la jeunesse et du service national universel. J'irai droit au but, afin de vous rassurer dès à présent : le financement des quatre 3IA – vous me permettrez d'élargir ma réponse à l'ensemble des instituts concernés – sera évidemment prolongé, sans aucune rupture fin 2023. Les modalités de financement seront précisées au cours des prochaines semaines. Je sais que votre question concerne cette continuité, et que des industriels, des universitaires, des chercheurs et des élus sont mobilisés pour la réussite de ce projet ; pour eux tous, ce message du Gouvernement est essentiel. Le Président de la République lui-même soutient cette stratégie et suit de près ses développements, menés par la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche.

L'intelligence artificielle constitue le plus grand défi de notre siècle, en particulier dans le domaine de l'éducation : si nous ne démocratisons pas son apprentissage et l'appropriation de ses outils, nous risquons une perte de souveraineté. À mes yeux, ce défi est aussi important que celui que nous devons relever en matière de démocratie. L'intelligence artificielle fera partie de notre quotidien et de celui de nos enfants : nous devons agir en pionniers si nous voulons éviter que demain elle soit réservée à une élite, que nos entreprises soient dépassées, et si nous voulons prendre l'ascendant sur cette technologie qui offre autant de promesses qu'elle suscite de peurs – bien compréhensibles – et provoque, malheureusement, de caricatures. Nous savons faire : cela s'appelle le génie français, et chaque fois que nous avons investi pour le conforter, nous sommes devenus les meilleurs. Or j'aime quand nous sommes sur le podium, que ce soit dans le domaine du sport ou de la recherche.

La stratégie nationale pour l'intelligence artificielle a été lancée en 2018, conformément aux recommandations du rapport de M. Cédric Villani, que le Premier ministre avait commandé. Elle est désormais renforcée par une deuxième étape, définie dans le cadre du plan France 2030, qui prévoit 1,5 milliard d'euros pour en diffuser les usages et pour former les futurs talents et les futurs dirigeants.

L'intelligence artificielle est devenue omniprésente dans le débat public, comme l'illustre le cas de ChatGPT – qui ne doit pas occulter les très nombreux autres éléments. Je ne veux pas que demain, nos enfants portent sur l'IA un regard circonspect : il faut au contraire qu'ils sachent l'utiliser et poser les bonnes questions, afin qu'elle fasse gagner du temps à l'intelligence humaine et lui permette d'aller plus loin. Il faut que nos enfants sachent manier ce nouvel outil qui entre dans nos vies, parfois dans nos vies de citoyens, afin d'en faire un accélérateur d'apprentissage et de création – peut-être même de création d'entreprises.

Je suis sûre que la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche et le ministre délégué chargé de la transition numérique et des télécommunications seront au rendez-vous pour relever ce défi de notre siècle.